

Mai
2026

Monceaux

Bulletin mensuel d'information

Actus



A la une



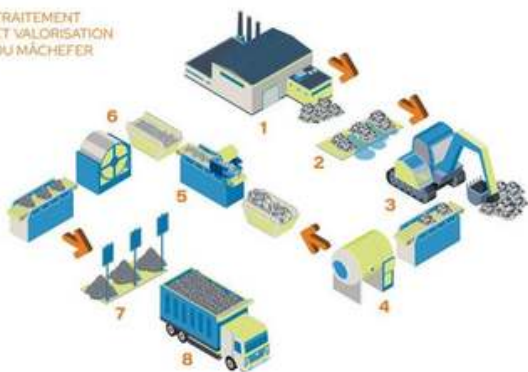
Enquête d'utilité publique en cours :

Projet industriel TERRALIA, groupe PAPREC

Une enquête d'utilité publique se déroule du 5 mai au 4 août 2026 pour instruire une demande de création d'un site de traitement de mâchefers rue pasteur à PONT SAINTE MAXENCE (entre les sites PAPREC et GPA). Les mâchefers sont les résidus du traitement des déchets par incinération. Leur réemploi comme matériaux dans la voirie ou le bâtiment nécessite des opérations industrielles de traitement : calibrage, tri, stockage de maturation.



TRAITEMENT
ET VALORISATION
DU MÂCHEFER



1. Arrivée des mâchefers bruts
2. Maturation par lots périodiques
3. Alimentation du process
4. Criblage rotatif
5. Séparation des ferrailles
6. Séparation des métaux non ferreux
7. Stockage des lots de grave de mâchefers
8. Valorisation de la grave de mâchefer

Nous vous invitons à participer à l'**enquête d'utilité publique**, en prenant connaissance des détails du projet sur les différents documents mis en ligne et en vous exprimant sur le site officiel :



Le projet TERRALIA prévoit de réceptionner environ 55 000 tonnes de mâchefers sur un site de 2 hectares, transportées en partie par voie fluviale et le reste par la route. Après traitement, 50 000 tonnes seraient réexpédiées par camion pour un usage local ou régional, auxquelles s'ajoutent 5 000 tonnes de métaux destinés au recyclage. L'étude d'impact soulève plusieurs préoccupations, avec des réponses jugées parfois insuffisantes ou imprécises.

Avec le concours de la CCPOH, compétente sur ces zones de développement économique, nous avons identifié :

- une **augmentation du trafic des poids lourds** (environ 20 camions par jour).
- de **possibles dégagements de poussières** du fait du déchargement, du traitement du stockage et du rechargement des mâchefers. Une dégradation de la qualité de l'air et un risque sanitaire sont possibles.
- des **nuisances sonores**.
- un risque **d'impact environnemental** sur la faune et la flore, ainsi que de pollution des eaux en raison de la proximité de l'Oise.

Sylvain Brengues

Si besoin, un ordinateur accédant à Internet est à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie.

www.registre-numerique.fr/terralia-psm#blocProjet

L'équipe municipale de Monceaux ne rejette pas complètement le projet, toutefois :

- elle considère que l'étude d'impact est insuffisante,
- elle demande des analyses plus approfondies,
- elle souligne une minimisation des nuisances (trafic, bruit, air)



Mairie de Monceaux



Place Robert Josse - 60940 Monceaux



03 44 72 69 29



03 44 72 69 30



www.monceaux.fr



secretariat.mairie@monceaux.fr



[@monceaux60940](https://www.instagram.com/monceaux60940)



Le frelon asiatique

Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes est arrivé par erreur dans le sud-ouest de la France en 2004. Cet insecte invasif et nuisible a depuis envahi tout l'hexagone et s'étend chez nos voisins européens. Nous sommes donc concernés dans notre région !

La présence du frelon à pattes jaunes bouleverse les équilibres locaux en menaçant :

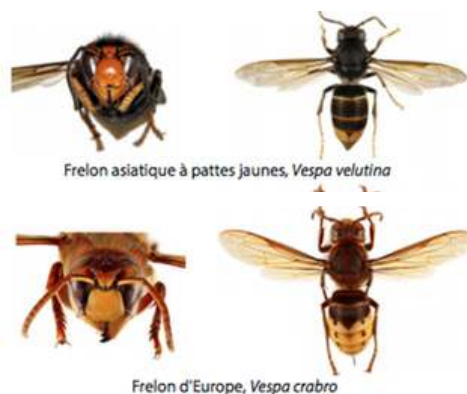
- **L'activité apicole** : le frelon asiatique se nourrit, entre autres, d'abeilles,
- **Les habitants** : il est dangereux pour l'homme par ses piques,
- **La biodiversité** : en particulier l'entomofaune (les insectes, notamment les butineurs), par la prédation qu'il réalise.

C'est pourquoi, il est indispensable de lutter collectivement contre cette espèce envahissante.

Reconnaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique à pattes jaunes est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 23 mm.

Le frelon d'Europe a, lui, l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au-dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouge. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35mm.



Reconnaître les nids de frelons

Au printemps, le nid primaire ou nid embryon du frelon asiatique est construit par la reine fondatrice à sa sortie d'hivernage. Il se trouve généralement dans un endroit abrité protégé des aléas climatiques. Le nid primaire est une petite sphère (5 à 10, puis 20 cm) suspendue avec une ouverture vers le bas.

Au fil du temps, si l'emplacement est favorable (le plus souvent en hauteur), le nid du frelon asiatique peut atteindre jusqu'à 1 m de haut et 80 cm de diamètre. Il est rond ou en forme de poire, l'entrée correspond à un petit trou sur le côté du nid.

Par comparaison, le nid des frelons d'Europe se différencie du nid de frelon asiatique par sa forme, moins rond, plutôt long et surtout son entrée par la base du nid qui est totalement ouverte.

Vous avez observé un nid ou un frelon à pattes jaunes ?

Les nids doivent être détruits, afin de limiter l'impact du frelon à pattes jaunes sur la filière apicole, sur la biodiversité et sur la santé humaine (risque de piques).

N'intervenez jamais vous-même pour détruire un nid. En effet, le comportement de cette espèce le rend agressif lorsqu'on s'approche de son nid. Il est extrêmement dangereux de le faire sans protections adaptées.

En cas de présence avérée d'un nid, sur le domaine public comme sur terrain privé, contacter immédiatement la mairie pour déterminer la conduite à tenir. Il faut en effet faire intervenir rapidement une entreprise spécialisée « 3D » (Désinfection-Dératisation-Désinsectisation).

Bon à savoir...

La mairie étudie un texte permettant la prise en charge des interventions sur le domaine privé afin d'assurer une bonne couverture de protection de l'environnement.



Dans tous les cas, contacter la mairie pour identifier la conduite à tenir.

Plus d'informations sur le Plan Régional d'Action relatif au frelon à pattes jaunes sur le site internet :



Sylvain Brengues

Le WE Jeux vidéos de l'ESM

Du 1er au 3 mai, l'ESM a réussi un exploit digne des plus grands « speedrunners » : rassembler près de 80 joueurs sans qu'aucune manette ne finisse projetée à travers la salle. Entre consoles vintage qui craquent comme nos genoux et jeux derniers cris capables de faire chauffer un PC plus vite qu'une raclette, chacun a trouvé son bonheur... ou au moins un bouton sur lequel appuyer.



L'ESM, ce n'est pas juste une bande de passionnés : c'est une véritable tribu vidéoludique qui partage sa bonne humeur comme on partage un bonus de vie. Nostalgie, découvertes, rigolades et parfois même un peu de mauvaise foi (mais ça, c'est la base du jeu vidéo), tout y était.

Notre village peut être fier d'accueillir cette joyeuse équipe qui fait vibrer les pixels et les habitants. Et si vous avez raté cette édition, pas de panique : les 21 et 22 novembre à Monceaux, ils remettent ça. Préparez-vous, ça promet d'être aussi mouvementé qu'un boss final... mais en beaucoup plus sympa !

L'équipe de l'ESM



La cérémonie du 8 mai 1945

À Monceaux, nous nous sommes réunis pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, la paix et les valeurs de la République.

Nous remercions chaleureusement la FNACA ainsi que les porte-drapeaux pour leur présence fidèle et leur engagement indispensable dans la transmission de notre mémoire collective.



Nos remerciements vont également aux élèves de l'école Jean de La Fontaine, venus en nombre participer à ce devoir de mémoire. Par leur présence, leur écoute et leur implication, ils rappellent combien il est essentiel de transmettre aux jeunes générations l'histoire, le sacrifice de nos anciens et le prix de la liberté.

Merci également aux élus, aux habitants, aux anciens combattants, aux enseignants et à toutes les personnes présentes lors de cette cérémonie empreinte de respect, de recueillement et d'unité.

Ne jamais oublier.

A savoir...

Futur bachelier ?

Vous vous préparez à passer les épreuves d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel ? Signalez-vous en mairie pour être invité(e) à la cérémonie de mise à l'honneur des nouveaux bacheliers qui aura lieu début juillet.



* Une seconde partie de saison très animée au Tennis Club Brenouille Monceaux

Le Tennis Club de Brenouille Monceaux traverse actuellement une période particulièrement dynamique, marquée par de nombreux événements sportifs dans les semaines à venir.

Le tournoi interne du club bat son plein, avec des tableaux féminin, masculin et double. Les rencontres se déroulent dans une ambiance conviviale et engagée, rassemblant un grand nombre d'adhérents autour des terrains. Les finales se joueront le dimanche 5 juillet sur les terrains de Monceaux.



Parallèlement, les trois équipes engagées en championnat poursuivent leur saison. Les prochaines rencontres à domicile se tiendront les 24 mai, 31 mai et 14 juin sur les terrains extérieurs de Monceaux, à proximité de la plaine de jeux. Supporters et habitants sont chaleureusement invités à venir encourager les joueurs du club.

Le samedi 7 juin, le club accueillera également un tournoi officiel de pickleball au gymnase Roger Couderc à Brenouille. Déjà, de nombreux joueurs issus d'autres clubs sont inscrits. Cette journée promet d'être à la fois sportive et conviviale et sera l'occasion pour le public de découvrir cette discipline en plein essor.



Enfin, deux tournois multi-chances (TMC) homologués seront organisés :

- TMC Messieurs 3e série : samedi 13 juin à partir de 9h
- TMC Dames : dimanche 14 juin à partir de 9h

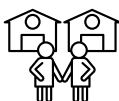
Le club vous attend nombreux pour partager ces moments sportifs et conviviaux.

Le bureau du TCBM

A venir...

ven. 29 mai

Fête des voisins



dim. 31 mai

Brocante de Monceaux



sam. 13 juin

Kermesse de l'école Jean de la Fontaine - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice



dim. 21 juin

Fête de la Musique



Circulation et Stationnement le jour de la BROCANTE

Pour la sécurité et le bon déroulement de la brocante organisée par le TCBM et le Comité d'animation de Monceaux, nous vous informons que les rues occupées par les exposants : rue D'en Bas, rue André Desmarest, rue Madame et la place Robert Josse seront **interdites à la circulation et au stationnement** de 5h30 à 18h00.

D'autre part, un arrêté municipal met en place une modification temporaire de la circulation :



Rue Carrosse et rue René Lejeune : **sens unique**, interdites dans le sens descendant



Publication de la Mairie de Monceaux

Responsable de la publication : Teresa Dias, Maire

Comité de rédaction : Edith Guenneteau, Yves Machu, Myriam Baglin, Maxence Ménard, Renato Papadia